

# **Compte rendu du Conseil Municipal**

## **Séance du LUNDI 10 mai 2021 à 18h30**

### **à la salle des Fêtes**

**Sous la Présidence de M. Christian PEYRON, Monsieur Le Maire.**

**Etaient présents :** B.SANCHEZ – M-A ALTIER – P.MARSEILLES – J.BERNARD – J.LEBEGUE – F.BALBI – G.MARCHAND – A.MARCHAND – T.SABATIER – S-LLORET – B.RIGGIO – J-F TRAMIER – C.ROS – V.VICENTE – P.CHARLES – N.GILLET – Y.TRUC – B.ROMANINI – D.CORNILLON  
**Arrivée de A.GARCIA à 18h37**

**Procurations** M. LOPEZ à P.CHARLES – M.CASTELAS à M-A ALTIER – D.BLANC à G.MARCHAND – N.AIME à C.PEYRON

**Absents excusés :** D. MAUCCI – C.ASTIER

#### **1/DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

M. CHARLES Patrice se porte candidat et est élu à l'unanimité.

24 votes pour.

#### **2/APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2021**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

Le Procès-verbal du Conseil Municipal du 19 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

24 votes pour.

#### **3/CESSION IMMOBILIERE CADASTREE SECTION B N°2646, 2648 ET 2650 A MME DEPEYRE**

*Rapporteur : M.PEYRON*

Vote à l'unanimité d'acceptation de la proposition de Mme DEPEYRE pour la cession des parcelles cadastrées section B N°2646, 2648 et 2650 au prix de 3 500€.

24 votes pour.

#### **4/APPROBATION DU DOCUMENT D'INFORMATION SUR LES RISQUES MAJEURS**

*Rapporteur : M.PEYRON*

Adoption unanime du DICRIM élaboré dans le cadre du plan communal de sauvegarde et de confier à Monsieur le Maire le soin de prendre toutes les mesures nécessaires et utiles pour informer la population sur les risques majeurs présents sur le territoire communal.

24 votes pour.

## **5/CREATION DE 2 EMPLOIS NON PERMANENTS POUR UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE AUX SERVICES TECHNIQUES**

*Rapporteur : M.PEYRON*

Arrivée d'A.GARCIA à 18h37.

Vote à l'unanimité pour créer deux emplois non permanents d'adjoint technique pour un accroissement temporaire d'activité à temps complet à raison de 37.5 heures par semaine.

Le premier contrat serait réalisé pour une durée de 3 mois et l'autre pour une durée de 12 mois à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021. La présente décision concerne également le renouvellement éventuel du contrat d'engagement si les besoins du service le justifient à savoir 12 mois maximum pendant une même période de 18 mois consécutifs.

25 votes pour.

## **6/CREATION D'UN POSTE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF PARCOURS EMPLOI COMPETENCES**

*Rapporteur : M.PEYRON*

Vote à l'unanimité pour créer un emploi dans le cadre du « parcours emploi compétences » dans les conditions suivantes :

- Contenu du/des poste(s) : Agent technique Espaces Verts
- Durée des contrats : 12 mois
- Durée hebdomadaire de travail : 20 heures
- Rémunération : SMIC

Accord unanime pour autoriser Monsieur le Maire à intervenir à la signature de la convention avec la Mission Locale du Haut Vaucluse et du contrat de travail à durée déterminée avec la personne qui sera recrutée.

25 votes pour.

## **7/MOTION DE SOUTIEN AU STATUT DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES**

*Rapporteur : M.PEYRON*

Vote à l'unanimité pour approuver la motion de soutien au statut des sapeurs-pompiers volontaires.



25 votes pour.

## **INFORMATIONS SUR LES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL**

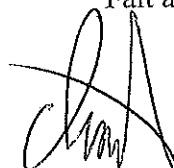
Arrêté décidant attribution d'un bien communal à la location, à savoir n°181 route d'Uchaux, hameau de Derboux à Mondragon pour un loyer mensuel de 385€ - Arrêté n° 214/2021.

La séance est levée à 19h10.

Le Maire,  
Christian PEYRON



Fait à MONDRAGON, le 11 mai 2021



Le Secrétaire de séance,  
Patrice CHARLES.